Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 12

Artikel: Les rhumatismes, maladie du peuple
Autor: Kantorowicz, M. von
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383756

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trairement aux autres pays, n'a pas cet organe. L'U. S. S., qui a à s'occuper du contenu du programme économique, devra s'occuper également de la possibilité de créer un conseil économique suisse. Dès l'abord il faut se représenter cet organe comme étant uniquement consultatif avec le droit de faire des suggestions. La dernière décision appartiendra au parlement élu par le peuple.

Il serait erroné d'attendre davantage de la création d'un conseil économique que ce qu'il peut donner aujourd'hui. Des problèmes d'ordre économique pourraient lui être soumis et discutés par des membres compétents, des propositions des représentants de la classe ouvrière pourraient être discutées devant un forum, ce que nous n'avons jamais pu réaliser jusqu'à maintenant.

La classe ouvrière ne doit pas oublier pour cette revendication, comme pour toutes les autres, que la forme qu'elle revêtira dépend en premier lieu de la force de ses organisations. Le danger qu'elle ne soit chose vaine est grand. Ce danger menace le Bureau international du Travail, l'office international économique en vue, les conseils économiques et les institutions similaires. Ils ne pourront satisfaire les revendications ouvrières que pour autant qu'il leur sera possible d'imposer leurs convictions. C'est ici que l'on peut appliquer la phrase qui dit que le prolétariat ne trouve pas de remède en dehors de ses rangs.

Le programme économique de la F. S. I. veut servir de ligne de conduite au mouvement syndical national et international, il tend sûrement à réaliser l'unification des conceptions politico-économiques. Les Centrales nationales ne pourront pas l'ignorer. Elles pourront se tracer elles-mêmes sur ses bases un programme de travail s'adaptant au domaine national et préparant la réalisation des revendications du programme international en lui donnant peu à peu l'empreinte de l'organisation collective.

Les rhumatismes, maladie du peuple.

Par *M. von Kantorowicz*, Berlin.

La tuberculose, spécialement celle des poumons, est reconnue comme étant une maladie du peuple. Il n'y a aucun doute à ce sujet, et comme le reconnaissent les médecins ainsi que des statisticiens bourgeois, plus la situation sociale et économique est mauvaise, plus la tuberculose se répand. Une situation économique déplorable a de plus graves répercussions encore sur les rhumatismes. Il faut reconnaître cependant, que le rhumatisme articulaire chronique est également très fréquent dans la classe moyenne, on prétend néanmoins que plus la misère est grande, plus les rhumatismes sont répandus. Si nous reconnaissons qu'il s'agit d'une maladie très répandue, nous n'oublions pas cependant qu'elle prend un degré plus aigu dans l'atmosphère du prolétariat, car

les ouvriers n'ont pas, comme la classe moyenne, le privilège de guérir leurs maux par des cures thermales, et c'est pourquoi leur capacité physique est en danger constant.

Envisagées à ce point de vue, il nous semble que la propagation et la lutte contre les rhumatismes sont de la plus grande importance pour la classe ouvrière.

Comment expliquer le rhumatisme, la science elle-même ne le sait pas d'une manière précise. Dans le peuple, on appelle rhumatisme toutes les douleurs qui se manifestent dans les organes articulaires. Rhumatisme signifie en termes populaires, un déchirement des muscles, des nerfs, des os, des articulations, etc. La science médicale a négligé, comme pour tant d'autres maladies, une étude approfondie du rhumatisme. Cela provient de ce que depuis le milieu du 19e siècle la science médicale tend de plus en plus à une spécialisation intense des maladies. Elle s'est spécialisée sur chaque maladie, sur chaque forme de maladie et elle rappelle en cela la rationalisation qui se pratique dans l'industrie, alors que chaque ouvrier est spécialisé sur un seul article, sur une seule partie d'objet toujours la même et qui devient peu à peu l'occupation unique de sa vie. Cette spécialisation a certainement ses avantages, car ce n'est que grâce à elle, à l'étude d'une seule chose, que la science a pu atteindre la perfection. Il ne faut cependant pas méconnaître l'envers de la médaille. Abstraction faite de ce que la spécialisation permet au médecin d'avoir devant lui, non pas un homme malade, mais la maladie même, il existe des maladies qui n'entrent dans aucune catégorie spéciale. Le rhumatisme est une de ces dernières. Les formes, sous lesquelles il se manifeste, ont trait à divers domaines médicaux, soit au domaine de la médecine interne, de la chirurgie, etc. Cela n'est pas d'une grande importance, étant donné que tous les médecins praticiens doivent être familiarisés avec chaque cas spécial; ce qui est plus grave, c'est que dans les cliniques universitaires, aucun spécialiste ne veut s'adonner uniquement à l'étude de cette maladie, et qu'il en résulte que les étudiants en médecine sont mal préparés pour la reconnaître et la soigner. Ce n'est que lorsque le mal a pris un certain développement qu'on arrive à le diagnostiquer, alors que des soins appliqués dès le début de la maladie, auraient pu la guérir. Cette lacune a été reconnue par l'hygiène sociale qui s'efforce de la combler.

Les raisons qui ont permis d'en arriver à cette conclusion sont tout à fait caractéristiques pour la mentalité capitaliste. Alors que les assureurs commençaient à s'inquiéter des énormes charges qu'occasionnaient aux assurances sociales les cas de rhumatismes, ils durent se rendre à l'évidence que la science médicale était peu préparée à combattre cette maladie. Le résultat d'une enquête statistique menée par le Ministère de l'hygiène en Angleterre en 1924, nous en donne un exemple caractéristique. Le docteur Arnold Zimmer, privat-docent berlinois, qui a étudié la

question des rhumatismes avec succès, rapporte ce qui suit à ce sujet: Sur 1000 assurés des 2 sexes, on compte 27,6 pour cent de rhumatisants, 30,5 pour cent d'hommes et 22,5 pour cent de femmes. Le rhumatisme représente dans la proportion de 6 pour cent pour les hommes et le 7 pour cent pour les femmes, l'invalidité totale du pays. Plus de la moitié souffre de rhumatismes articulaires chroniques. Les pertes causées par cette maladie en Angleterre sont annuellement de 314,000 semaines de travail, plus 1,800,000 livres sterling que l'Etat verse aux caisses de maladie. Les rhumatismes articulaires avec battements de cœur qui provoquent fréquemment une incapacité de travail, ne figurent pas dans ces calculs. Ces données statistiques, dit en outre Arnold Zimmer, donnèrent le signal de l'étude des rhumatismes et de la recherche des moyens de les combattre. Après quelques préliminaires, la Ligue internationale contre les rhumatismes fut fondée l'année passée.

Par les recherches faites jusqu'ici au sujet de l'extension et de la guérison de ce mal, l'on a établi que pour 24 caisses locales de maladie, plus du dixième des cas annoncés est le rhumatisme. Pour un cas de tuberculose, on enregistre 3,83 cas de rhumatisme. Les conditions sont encore plus graves à Berlin. D'après les statistiques de la Caisse générale de maladie, de Berlin en 1925, on constate 8,2 cas de rhumatisme pour 1 cas de tuberculose. (6,8 pour cent rhumatisme musculaire et articulaire et goutte, 1,4 cas autre maladie du système articulaire.) Pour un jour de maladie dû à la tuberculose, on compte 3,4 jours de maladie dûs au rhumatisme. D'après la même statistique, il ressort que sur 100,000 membres masculins il y a eu 7618 maladies des os et du système articulaire, parmi lesquelles 5110 cas de rhumatisme musculaire. Afin de comprendre toute la portée de ces chiffres, il faut que nous nous rendions compte que cette maladie figure au deuxième rang et qu'elle dépasse par ses atteintes les maladies le plus répandues, soit les maladies des voies respiratoires, de la peau, des maladies sexuelles, même la tuberculose qui atteint 2074 personnes sur 100,000. On compte en outre 722 cas de rhumatisme aigu et 96 cas de rhumatisme chronique sur 100,000 membres. Ces quelques données sont suffisantes pour nous convaincre qu'il s'agit bien là d'une maladie du peuple.

En examinant les moyens de guérison utilisés habituellement par les rhumatisants, il faut se rendre à l'évidence que le rhumatisme en tant que maladie populaire, est encore très méconnu. Les mesures les plus urgentes à prendre contre le mal, sont la création de pavillons spéciaux pour les rhumatisants dans les hôpitaux. L'organisation actuelle des hôpitaux et des cliniques s'adapte très peu pour les soins à donner aux rhumatisants, car dans les cliniques spéciales, les différents cas de maladies sont nettement séparés, alors que les soins à donner pour les rhumatismes requièrent les connaissances de médecins de maladies internes

aussi bien que celles de chirurgiens. Le fait que très souvent les rhumatisants sont renvoyés d'un hôpital à un autre, d'un médecin à un autre peut avoir les suites les plus déplorables sur leur maladie. Nos hôpitaux sont organisés pour les maladies aiguës exigeant l'intervention, les soins journaliers du médecin, alors que les rhumatisants ont surtout besoin de l'observation et des soins du personnel infirmier. Massages, exercices de mouvements, gymnastique, emmaillotements des membres, rayons X, bains chauds, sont les soins habituels à donner aux rhumatisants et qui demandent beaucoup de temps et de dévouements, ainsi qu'une connaissance approfondie des soins à donner, de la part du personnel. D'autre part, les hôpitaux ou cliniques ne disposent pas toujours des fonds nécessaires à l'acquisition d'engins et d'objets indispensables pour un traitement efficace de la maladie. De ce fait un temps précieux se perd pour les rhumatisants, temps qu'ils auraient pu mettre à profit pour leur guérison dans un hôpital spécialisé pour les soins des rhumatismes. *

La nécessité de la création d'une prévoyance sociale pour les rhumatisants s'impose. Cette institution permettrait d'enrayer le mal dès ses débuts. Arnold Zimmer dit en outre: « Le succès du traitement dépend des possibilités que l'on a eues de soigner le mal dès le début. » A cet effet, il est nécessaire que nous ayons suffisamment de cabinets de consultation. Pour engager une lutte efficace contre les rhumatismes, il convient de chercher à détruire les causes du mal, du moins celles que l'on connaît. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire dans l'étude des causes du mal, les expériences et les observations que l'on a faites jusqu'à maintenant offrent quelques points de repère. Les rhumatismes sont dûs généralement à une infection, à un refroidissement, au climat, aux conditions de travail ou de logement. Concernant le refroidissement, il sied de dire que ce n'est pas seulement un refroidissement, mais l'action permanente de l'humidité ou un temps humide qui causent le mal, ou qui le favorisent. Les habitants de maisons humides ou de caves sont spécialement exposés aux rhumatismes, ce qui malheureusement n'a pas encore fait diminuer le nombre des logements malsains; en outre, les gens des métiers suivants sont également exposés aux atteintes du mal: avant tout les mineurs, lessiveuses, cochers, maçons, ouvriers de la voie, cavistes et ceux qui par leur métier sont exposés aux forts changements de température, tels que les chauffeurs, les boulangers, etc. Une autre cause qu'il convient de ne pas ignorer est la trop forte mise à contribution, le surmenage d'un seul membre (couturière, servante).

Nombreux sont les auteurs qui prétendent que les personnes atteintes de rhumatismes y étaient prédisposées. Cette façon de voir est beaucoup répandue. Ce facteur joue également un rôle

---

* Arnold Zimmer, Rheuma und Rheumabekämpfung. Berlin 1928. S. 62.

dans la tuberculose. Selon les observations faites durant des dizaines d'années sur cette maladie, il est démontré que les conditions sociales et économiques ont une beaucoup plus grande influence sur la contagion et sur le développement de la tuberculose, qu'elles n'en n'ont dans la même proportion sur les rhumatismes. Il faut donc avant tout que nous prenions les mesures d'hygiène nécessaires dans les logements et dans l'industrie, non seulement pour éviter les causes des rhumatismes, mais pour les empêcher de se manifester. Nous devons donc nous rendre à l'évidence que telle que la tuberculose, le rhumatisme est une question sociale. Tout en combattant les causes du mal il ne faut pas oublier la nature du traitement, deux choses qui doivent être traitées de pair. Bien que de nombreux efforts soient tentés par les assurances sociales et les administrations communales en vue d'une amélioration de la situation, il ne faut pas abandonner la cause, car il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Au Bureau international du travail.

La quarante-sixième session du Conseil d'administration du Bureau international du travail s'est tenue à Genève du 4 au 8 octobre 1929. Le groupe ouvrier était composé par Muller (Allemagne), Mertens (Belgique), Draper (Canada), Jouhaux (France), Poulton (Grande-Bretagne), Thorberg (Suède), Hueber (Autriche), Caballero (Espagne), Schürch (Suisse).

Le directeur a communiqué un certain nombre de nouvelles ratifications de conventions internationales du travail. La Yougoslavie a ratifié les conventions concernant les marins, les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles. La convention interdisant l'emploi de la céruse et celle de l'assurance-maladie des travailleurs de l'industrie, du commerce et des gens de maison. La Suède a ratifié la convention concernant l'inspection des émigrants à bord des navires et la convention concernant la réparation des maladies professionnelles.

Le Conseil a appris également avec satisfaction qu'un projet de loi a été déposé par le gouvernement allemand devant le Reichsrat tendant à la ratification de la convention de Washington sur les 8 heures sans subordonner cette ratification à celle d'un autre Etat.

D'autre part, en ce qui concerne la situation de la Grande-Bretagne en regard de la convention de Washington sur les heures de travail dans l'industrie en général, le représentant du gouvernement britannique Lawson a rappelé la déclaration faite au nom de son gouvernement à la session de juin de la Conférence internationale du travail. Il a ajouté que le projet de loi tendant à la ratification de la convention de Washington était en préparation et serait soumis à la Chambre des communes à la rentrée du Parlement.

Le Conseil d'administration a examiné ensuite les conditions dans lesquelles le Bureau pourra procéder *à une enquête sur le pouvoir d'achat* des salaires dans un certain nombre de villes. On sait que M. Filène a mis à la disposition du Bureau une somme de 25,000 dollars pour couvrir les frais des recherches à entreprendre. Le problème à résoudre a été nettement délimité, il s'agit de déterminer le niveau de vie qui permet à Détroit un salaire de 6 dol-